



Droit du père suite à un déménagement

Par **DEBRIEherve**, le **23/02/2011** à **22:56**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir quels sont mes droit en tant que père si la mere de mon fils décide de déménager en bretagne (finistère) alors que nous sommes sur lille et savoir qui a la charge du transport de mon fils pour les période de vacances. sachant que depuis ce demenagement, je n'est plus mes week-end et que en étant dans une société de transport, je ne suis pas automatiquement disponible.

Je precise de plus que son déménagement n'as pas était effectuer pour raison professionnelle

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **22:58**

Vous avez donc été avisé du déménagement. A vous de saisir le JAF pour modifier le jugement précédent. En attendant, c'est le jugement en cours qui s'applique